

Je réponds aussi à quelques autres questions, comme je l'ai promis. La première portait sur le remboursement des droits aux personnes qui ne peuvent obtenir les services requis ou qui ne peuvent obtenir leur passeport. Si le bureau des passeports ne peut satisfaire à une demande pour diverses raisons, ou si dans un délai raisonnable le requérant omet de fournir les renseignements supplémentaires qu'on lui a demandés pour établir son admissibilité, les droits lui sont automatiquement remboursés après deux lettres de rappel.

Lorsqu'une personne qui a présenté une demande avertit le bureau des passeports qu'elle est forcée d'annuler ses projets de voyage, ses photographies et autres documents seront retournés et le droit remboursé. Lorsqu'on a commencé à s'occuper d'une demande et que le document est en voie de préparation ou qu'il a déjà été émis, il est, toutefois, expédié. Je prétends qu'à ce point-là, il serait peu raisonnable que le bureau des passeports rembourse le droit, étant donné les frais d'administration engagés. De toute façon, un passeport est ordinairement valable pour cinq ans. Il se peut donc que le voyage annulé soit repris au cours de la saison ou l'année suivante.

• (2.10 p.m.)

Il a également été question de la rétribution du personnel du bureau des passeports pour les heures supplémentaires de travail. Rien n'autorise la rétribution des commis pour les heures supplémentaires de travail à des taux plus élevés que ceux qui ont été fixés par le Conseil du Trésor. Lorsque les conventions collectives de travail auront été ratifiées par les syndiqués, le surtemps sera rétribué à salaire et demi et le travail le dimanche et les jours de congé à un taux plus élevé.

Des voix: Bravo!

M. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Les députés admettront, je pense, que malgré les difficultés qu'ils éprouvent, les employés du bureau des passeports se sont montrés patients, compte tenu de conditions et d'heures de travail intolérables. C'est parce que le ministère accorde une si faible priorité au bureau des passeports—je le dis en toute franchise—qu'on n'a pas remédié à la situation depuis longtemps.

[L'hon. M. Sharp.]

Lorsque le ministre lancera sa campagne de publicité, j'espère qu'il indiquera clairement non seulement comment obtenir un certificat de naissance, mais encore un certificat de citoyenneté. La division traverse une crise qui date de plusieurs mois. Bien des députés hésitaient à soulever la question, craignant d'ajouter seulement aux problèmes d'employés surmenés. Je suis heureux que le ministre reconnaisse enfin que les conditions actuelles sont intolérables. Depuis quelques mois, les représentants de tous les partis sont harcelés par des gens qui se plaignent que le bureau des passeports ne répond pas à leurs lettres, à leurs télégrammes ou à leurs appels téléphoniques.

Je regrette que le programme ne comprenne pas l'ouverture de bureaux dans d'autres villes, comme le gouvernement l'avait annoncé il y a quelques mois. Dieu sait qu'on peut trouver dans les grandes villes les locaux qui conviendraient pour recevoir les demandes de passeport. Le gouvernement pourrait en cela suivre l'exemple du Royaume-Uni qui, depuis quelques années, a décentralisé son service de passeports, de sorte que les Canadiens puissent obtenir des passeports dans divers endroits d'un bout à l'autre du Canada.

M. Max Saltsman (Waterloo): La déclaration posée que vient de nous faire le ministre contraste avec la confusion qui règne en ce moment au bureau des passeports. Nous faisons face à une situation critique que le gouvernement n'avait pas prévue.

Cette situation est intolérable. Il n'y a jamais eu autant de voyageurs qu'aujourd'hui et ces gens doivent surmonter beaucoup d'inconvénients. Dans tous les aéroports, au Canada, il y a des voyageurs qui attendent des passeports qui ne sont pas arrivés et qui n'arriveront pas.

Des voix: Oh!

M. Saltsman: J'ignore pourquoi certains vis-à-vis réagissent ainsi. Apparemment, ils ne trouvent pas la situation critique, bien que tout le monde ici, je crois, reconnaisse sa gravité. La Chambre a même peine à s'en tirer parce que les députés s'occupent presque exclusivement du problème des passeports. Il faut absolument faire quelque chose.

J'étais hier au bureau des passeports et j'ai constaté que les conditions de travail des employées étaient absolument inhumaines.